



Ouagadougou, le 30 SEP 2022

N°2022-000004/MESRI/SG/ENS/DG

## COMMUNIQUE

(2<sup>ème</sup> Appel)

### Appel à candidatures pour le recrutement d'étudiants en FOAD à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) au titre de l'année académique 2022 – 2023

Le Directeur général de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) porte à la connaissance du public qu'il est ouvert pour la rentrée académique 2022-2023, au sein de l'ENS, un recrutement d'étudiants en 3<sup>ème</sup> année de Licence Professionnelle en Enseignement des Sciences (L3) comportant trois (03) options : Mathématiques, Sciences physiques et Sciences de la Vie et de la Terre.

#### 1. Durée, programme et modalités de la formation

**Durée :** La durée de la formation est de douze (12) mois dont trois (03) mois de stage pratique sur le terrain.

#### Programme de formation :

Le programme de formation comprend :

- ❖ des modules de licence (Mathématiques, Sciences Physiques ou Sciences de la Vie et de la Terre) ;
- ❖ des modules de pédagogie et de didactiques ;
- ❖ un module de stage pratique sur le terrain ;
- ❖ des modules d'environnement.

#### Modalités de formation :

- ❖ les cours théoriques se déroulent en ligne sur la plateforme Moodle de l'ENS ;
- ❖ des regroupements en présentiels sont prévus pour les examens sur tables et les travaux pratiques ;
- ❖ le stage pratique se fait dans une classe du secondaire.

#### Validation de la formation :

Les évaluations se font sous forme de contrôles continus à distance, de devoirs sur table à l'ENS et d'évaluation du stage pratique.

## **2. Conditions d'accès**

Peut faire acte de candidature, toute personne titulaire d'un Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG II) ou d'une attestation de niveau L2 en Mathématiques, Sciences physiques ou Sciences de la vie et de la terre, ou d'un Certificat d'Aptitude au Professorat des Collèges d'Enseignement Général (CAP/CEG) option Mathématiques-physique-chimie (MPC) ou Mathématiques- Sciences de la vie et de la terre (MSVT) ou d'un diplôme jugé équivalent par la commission de recrutement.

**NB :** Les diplômes présentés dans le dossier de candidature doivent être délivrés par une université publique ou un établissement reconnu par le CAMES pour les universités privées.

## **3. Procédure de recrutement et calendrier**

- Lundi 03 au lundi 31 octobre 2022 : dépôt du dossier de candidature en ligne à l'adresse <https://www.ens-burkina.bf/inscription> ;
- Mardi 08 novembre 2022 : publication de la liste des candidats autorisés à s'inscrire ;
- Mercredi 09 au jeudi 17 novembre 2022 : dépôt du dossier physique de candidature et inscriptions au service de la scolarité de l'Institut Des Sciences et Technologies (IST) de l'ENS site Ouaga ;
- Mardi 29 novembre 2022 : rentrée et 1<sup>er</sup> regroupement en présentiel à l'IST pour la prise en main de la plateforme de formation.

## **4. Coût de la formation**

Les frais de la scolarité sont composés comme des :

**Frais de dossiers :** cinq mille (5 000) F CFA ;

**Frais d'inscription :** quinze mille (15 000) F CFA ;

**Frais de retrait d'attestation :** deux mille (2 000) F CFA ;

**Frais de retrait des diplômes :** trois mille (3 000) F CFA ;

**Frais de formation :** six cent soixante-quinze mille (675 000) F CFA.

Les frais d'inscription et la moitié des frais de formation sont payables à l'inscription et le reliquat au plus tard quatre mois après le début des enseignements.

Toutefois en cas de reprise d'une unité d'enseignement (UE), l'apprenant paye **douze mille (12 000) F CFA** pour chaque crédit.

## **5. Composition du dossier de candidature**

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite timbrée à 200 F adressée à Monsieur le Directeur général de l'ENS ;

- les photocopies légalisées des diplômes ou attestations en cours de validité y compris le BAC ou équivalent ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes ;
- un curriculum vitae certifié sincère (avec un numéro de téléphone et une adresse e-mail valides) ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- une attestation d'un établissement prouvant que le candidat pourra y faire son stage ;
- une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une photocopie de la quittance de paiement des frais de dossier (non remboursables) d'un montant de cinq mille (5.000) F CFA délivrée par l'Agence Comptable de l'ENS.

**Contacts :** Tél.: +226 78 39 54 99 ; E-mail : [foad@ens-burkina.bf](mailto:foad@ens-burkina.bf)



**Pr Ousséni SO**

*Chevalier de l'Ordre des palmes académiques*